



DIPLÔME D'ÉTAT SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

SPECIALITE « ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE,
CULTURELLE ET/OU SPORTIVE »
MENTION « DIRECTION DE STRUCTURE ET DE PROJET »

11 Janvier 2027 au 30 Novembre 2028 à Marseille (13)

Formation possible en
apprentissage !

OBJECTIFS

Objectifs et contexte de la certification :

Le titulaire atteste l'acquisition des compétences à l'exercice du métier de directeur de structure et / ou de directeur de projet de développement DES JEPS spécialité « Animation socio-éducative ou culturelle » confère à son titulaire les compétences suivantes, attestées par le référentiel de certification :

- préparer la prise de décision stratégique.
- piloter le projet de développement d'une organisation.
- organiser des actions de formation de formateurs dans le cadre des réseaux professionnels de l'organisation.



CONTENU ET ÉVALUATION

Le **DES JEPS** est **délivré** par la Direction Régionale Académique de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport (DRAJES PACA ex DRDJS CS), après validation de chacun des **4 blocs de compétences (BC)** :

BC1 : Mise en situation professionnelle appuyée par la production d'un document écrit et d'une soutenance orale.

BC2,BC3,BC4 : Production d'un document écrit et d'une soutenance orale pour chacun des BC.

BC1 : Construire, avec les instances de gouvernance, la stratégie de développement d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive

BC 2 : Concevoir et diriger un projet de développement d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive

BC3 : Manager l'équipe et gérer les ressources humaines et la démarche « Qualité, Sécurité, Santé au Travail et Environnement » d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive

BC4 : Assurer la gestion financière, matérielle et administrative d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et / ou sportive

Il est possible d'entrer en formation pour valider une ou plusieurs UC. Un module de positionnement permet de définir, en début de formation, le parcours individualisé de chaque stagiaire. Pour plus de renseignement, joindre notre secrétariat.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS



Temps de formation :

700h de formation en
centre
et
700 h sur le terrain



Réunion d'info,
collective :

16 septembre 2026
et/ou 7 Octobre 2026
à 14h en visio



Pour s'inscrire,
déposez un dossier
d'inscription
complet

avant le 30
novembre 2026



Épreuve
d'admission :

entre le 1er
décembre et le 15
2025

*Commission d'Accès à la
formation le 15/12/2026*



Montant de la
formation sans aides:

10 500€*

**aides possibles voir la
catégorie "aides
financières"*

DES JEPS

PRÉREQUIS

Conformément à la réglementation, les exigences préalables requises prévues à l'article 10 du décret n° 2006-1419 du 20 novembre 2006 sont les suivantes :

- soit être titulaire du diplôme d'Etat relatif aux fonctions d'animation (DEFA) ou de diplômes reconnus équivalents
- soit être titulaire du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) spécialité « animation socio-éducative ou culturelle »
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau 5 (ex niveau III) dans le champ de l'animation enregistré au répertoire national des certifications professionnelles
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau 6 (ex niveau II) enregistré au répertoire national des certifications professionnelles
- soit justifier de trente-six mois d'activités professionnelles ou bénévoles, correspondant à deux mille quatre cents heures minimum.

Dans tous les cas être titulaire du PSC1 ou équivalent SST

LES ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES

Ce diplôme d'État enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (réf. RNCP RNCP39931) est classé au niveau 6.

La personne titulaire de ce DES JEPS peut obtenir des allègements et ou dispenses dans certains diplômes du champ de l'animation, du social et médico-social. Il/Elle peut se présenter au concours de la fonction publique territoriale.

SUITES DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS



Le titulaire du DES JEPS intervient principalement au sein de structures agissant dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation populaire et/ou du sport : association, service d'une collectivité territoriale, structure commerciale...



La personne titulaire de ce DES JEPS peut obtenir des allègements et ou dispenses dans certains diplômes du champ de l'animation, du social et médico-social. Il/Elle peut se présenter au concours de la fonction publique territoriale.

Suite du parcours possible dans la filière professionnelle : non
Suite du parcours possible hors filière JEPS ou apparenté ; CAFDES ou DEIS



Le titulaire du DES JEPS peut exercer le métier : Direct.eur.rice, Chef.fe de projet, Direct.eur.rice d'équipement, Délégu.e régional, Responsable de secteur, Direct.eur.rice de service, Direct.eur.rice de structure
Code(s) ROME : K1802 - Développement local

MÉTHODES MOBILISÉES

L'éducation nouvelle, dans la formation, se traduit par :

- La prise en compte de l'individualité par un parcours différencié et adapté autant que possible à chaque stagiaire selon ses capacités et son rythme d'acquisition.
- Le milieu de vie et les communications avec autrui jouent un rôle fondamental. L'ouverture sur l'environnement doit être source d'intérêt et de motivation. L'apprenant est au coeur de son propre apprentissage. La formation s'intéresse davantage à la manière dont chacun s'y prend pour apprendre. Elle s'appuie sur les activités et les interactions entre apprenants et permet que le groupe favorise les formes d'apprentissage coopératif.
- La formation s'appuie sur la prise en compte des représentations des apprenants sur les objets d'apprentissage.
- Pour permettre aux formateurs et aux stagiaires de réguler leurs pratiques, la dimension formative de l'évaluation est utilisée. Elle vise une plus grande autonomie des stagiaires.
- Enfin, c'est par l'éducation nouvelle et les méthodes d'éducation active que la formation répond le mieux à son objectif historique d'émancipation et de participation.

INFORMATIONS UTILES

CODE RNCP

RNCP39926

<http://ln.cemea.org/K8yAuFGd>



FICHE D'INSCRIPTION

<http://ln.cemea.org/aSBMeX7u>



CALENDRIER DE LA FORMATION

<http://ln.cemea.org/syknqNnV>



ACCES A CEMEA-FORMATION

<http://ln.cemea.org/n5zgAyo7>



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

AIDES FINANCIÈRES



Un employeur via un contrat d'apprentissage ou via leur OPCO



- Le conseil régional et le Fonds Social Européen, si vous êtes demandeur.seuse d'emploi (suite à la validation du projet de formation par un conseiller Mission locale ou France Travail)
- La région sud via le Pass Sud Formation, plus d'informations sur <https://www.maregionsud.fr/vos-aides/detail/pass-sud-formation>



Nous vous invitons à consulter votre espace Compte Personnel de Formation sur <https://www.moncompteformation.gouv.fr>

Selon la formation choisie, la formation peut être pris en charge de différentes manières. Nous pouvons vous accompagner pour construire votre plan de financement.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour toute information concernant l'adaptation des moyens de la prestation pour des personnes en situation de handicap merci de prendre directement contact ci dessous pour être mis en relation avec le référent handicap du site de formation : accueilhdp@cemea-paca.org



Certains de nos modules de formations se déroulent en distanciel via notre plateforme de FOAD.



Les Cemëa mettent à votre disposition une plateforme en ligne pour accéder à une large sélection d'offres d'emploi.



Un abonnement inclus dans la formation à la médiathèque éducat'active des Cemëa.



Un abonnement inclus dans la formation à notre espace de travail partagé ZOURIT.

Les CEMÉA PACA sont titulaires de la nouvelle certification nationale unique QUALIOP1 dans le cadre de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation.

Retrouvez notre certificat sur le site internet : [Téléchargez le ici](#)

CONTACTS

Pour tous renseignements contactez notre secrétariat à l'animation professionnelles :

par mail sur : accueil@cemea-paca.org

par téléphone: **04 91 54 25 36**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Elles sont disponibles en ligne à l'adresse suivante: <https://cemea-formation.com/CGV/>

Date de mise à jour : 19/03/2026

Suivez nous sur :

Plus informations notre site internet :

